

Sous la direction de
Véronique Billette
Patrik Marier
Anne-Marie Séguin

Les vieillissements sous la loupe

Entre mythes et réalités



Les vieillissements sous la loupe

Entre mythes et réalités

Les vieillissements sous la loupe

Entre mythes et réalités

SOUS LA DIRECTION DE
VÉRONIQUE BILLETTE, PATRIK MARIER
ET ANNE-MARIE SÉGUIN



Presses de
l'Université Laval

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

| **Canada**

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. L'an dernier, le Conseil a investi 153 millions de dollars pour mettre de l'art dans la vie des Canadiennes et des Canadiens de tout le pays.

We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts, which last year invested \$153 million to bring the arts to Canadians throughout the country.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC
Québec

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier du FRQSC



Traduction : Charly Bouchara, Marie-Chantal Plante

Soutien à la révision : Isabel Wiebe, Denise Monette

Maquette de couverture : Laurie Patry

Illustrations de la couverture:

© iStock.com/Willowpix © iStock.com/Xialex

© iStock.com/SolStock © iStock.com/adamkaz

© iStock.com/PamelaJoeMcFarlane © Fotolia/digitalskiller1

© Fotolia/Kelvin Cantlon © Fotolia/Hunor Kristo

© Fotolia/Muro © Fotolia/klick61

© Fotolia/Herby (herbert) Me © Paul Couture

Mise en pages: **Santo** *grafico*

ISBN: 978-2-7637-3258-9

PDF: 9782763732596

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.

Dépôt légal 2^e trimestre 2018

www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

*À nos mères, pères, grands-parents,
grands-tantes... et toutes ces personnes
qui nous ont inspirés par leurs parcours
de vieillissement, leur sagesse et leur résilience.*

Table des matières

Avant-propos	1
-------------------------------	---

Danis Prud'homme, Caroline Bouchard, Marco Guerrera et Sophie Gagnon

Introduction. Les vieillissements sous la loupe : regards sur des expériences diversifiées	7
---	---

Anne-Marie Séguin, Véronique Billette et Patrik Marier

Première partie LES REPRÉSENTATIONS ET LES RÉALITÉS DU VIEILLISSEMENT

Les aînés : mythes et réalités	17
---	----

Ignace Olazabal et Julien Simard

Riche comme Crésus? Le mythe des aînés riches	25
--	----

Patrik Marier, Yves Carrière et Jonathan Purenne

Les personnes âgées, allergiques au changement social?	35
---	----

Julien Simard et Ignace Olazabal

« C'est étonnant à votre âge! » ou le mythe du manque d'intérêt pour le numérique	43
--	----

Kim Sawchuk, Line Grenier et Constance Lafontaine

Neurones aux cheveux gris? Est-ce que la mémoire devient une faculté qui oublie?	53
---	----

Maxime Lussier, Manon Parisien, Nathalie Bier et Sophie Laforest

Deuxième partie LES MILIEUX DE VIE

La plupart des personnes très âgées vivent-elles en CHSLD?	65
---	----

Anne-Marie Séguin, Isabelle Van Pevenage et Chloé Dauphinais

La démarche villes amies des aînés : un remède universel pour vieillir chez soi?	75
<i>Meghan Joy, Patrik Marier et Anne-Marie Séguin</i>	
L'usage généralisé de l'automobile chez les personnes âgées : choix ou contrainte?	85
<i>Paula Negron-Poblete et Anne-Marie Séguin</i>	
Les personnes âgées en situation d'itinérance : des individus marginaux de longue date?	95
<i>Victoria Burns</i>	
Les pénitenciers : des milieux adaptés pour les détenus âgés?	105
<i>Michel Gagnon et Michel Dunn</i>	

Troisième partie LA DIVERSITÉ DES EXPÉRIENCES DU VIEILLISSEMENT

Les personnes âgées qui vivent avec un problème de santé mentale : « il n'y a plus rien à faire avec elles »	117
<i>Ginette Aubin et Bernadette Dallaire</i>	
Viellir avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement : le mythe de l'éternel enfant	125
<i>Daniel Dickson</i>	
Le VIH/sida ne concerne pas les aînés : origines et conséquences d'une fausse croyance.	135
<i>Isabelle Wallach</i>	
Viellissement, sexualité et le mythe de la femme « cougar »	143
<i>Milaine Alarie</i>	
Les agressions sexuelles chez les femmes aînées : une réalité inconcevable	151
<i>Mélanie Couture, Milaine Alarie, Sarita Israel et Marie-Pier Petit</i>	
Les personnes âgées sont-elles à l'abri de la violence conjugale?	159
<i>Sarita Israel, Mélanie Couture et Marie-Pier Petit</i>	

Quatrième partie LES RÔLES SOCIAUX

- Les années ajoutées à la vie : années de retraite ou de travail? 169**
Yves Carrière, Patrik Marier, Jonathan Purenne et Diane Galarneau
- Les travailleurs âgés, un problème de société? 179**
Marie-Michèle Lord et Pierre-Yves Therriault
- Les personnes âgées ont tout leur temps? 187**
*Isabel Wiebe, Anne-Marie Séguin, Philippe Apparicio
et Véronique Billette*
- À la retraite, hors du bénévolat point de salut! 195**
*Julie Castonguay, Julie Fortier, Andrée Sévigny, Hélène Carbonneau
et Marie Beaulieu*
- La participation sociale des aînés : engagez-vous, qu'ils disaient 203**
Émilie Raymond, Julie Castonguay, Mireille Fortier et Andrée Sévigny

Cinquième partie LES DEUILS ET LA MORT

- L'expérience du deuil chez les personnes âgées : la fréquence
rime-t-elle avec l'aisance? 213**
*Valérie Bourgeois-Guérin, Isabelle Van Pevenage,
Jeanne Lachance, Rock-André Blondin et Antonin Marquis*
- Des soins palliatifs lorsque l'on meurt de « vieillesse » :
des besoins trop souvent négligés 221**
*Isabelle Van Pevenage, Patrick Durivage, Véronique Billette,
Patricia Friesen et Éleonora Bogdanova*
- Les personnes âgées veulent(et peuvent) mourir chez elles? 231**
*Isabelle Van Pevenage, Patrick Durivage, Anne-Marie Séguin
et Laurence Hamel-Roy*

Sixième partie

LES PROCHES AIDANTS ET LE SOUTIEN OFFERT

Les familles abandonnent-elles les personnes âgées?	241
<i>Isabelle Van Pevenage, Zelda Freitas, Patrik Marier et Pam Orzeck</i>	
Multiples autonomies : naviguer dans l'univers du soutien à domicile.	249
<i>Norma Gilbert, Annette Leibing et Patrik Marier</i>	
Aînés LGBT : quelle source de soutien et de soins lors du vieillissement?	257
<i>Julie Beauchamp, Shari Brotman, Line Chamberland et Ilyan Ferrer</i>	
Les soins offerts aux aînés immigrants par leur famille : quand les préjugés limitent l'offre de services	265
<i>Ilyan Ferrer et Shari Brotman</i>	
Conclusion. Enjeux de politiques publiques et complexités du vieillissement.	275
<i>Patrik Marier, Anne-Marie Séguin et Véronique Billette</i>	
Présentation des auteures et auteurs	287

Avant-propos

Danis Prud'homme, Caroline Bouchard, Marco Guerrera et Sophie Gagnon
Réseau FADOQ

Pourquoi un phénomène naturel, inévitable et faisant intrinsèquement partie de la vie aurait-il une connotation péjorative marquée? Pourtant, ainsi est perçu le vieillissement au Québec et dans bien d'autres sociétés occidentales. Cette représentation négative de la vieillesse, qui se module au fil du temps, influence nos choix de société et, par voie de conséquence, la qualité de vie des aînés. D'où la nécessité de combattre les perceptions erronées entourant le vieillissement, ce qui est le but de cet ouvrage collectif.

Le vieillissement accéléré de la population québécoise fait en sorte qu'il y a aujourd'hui plus de vieux que de jeunes. Le Québec pourrait se positionner comme un pionnier au chapitre de l'adaptation au phénomène du vieillissement et, ainsi, démontrer que ce contexte peut être porteur d'innovation et d'un nouveau pacte entre les générations. On assiste plutôt pour l'instant à un rendez-vous raté avec cette première dans l'histoire, en raison du manque de vision de notre classe politique, et ce, depuis des décennies. De notre point de vue, non seulement ce manque de prévoyance empêche-t-il notre société de relever ce défi d'adaptation, mais il contribue significativement à nourrir plusieurs mythes liés au vieillissement. Ainsi, le vieillissement collectif est perçu comme une menace, à l'instar du vieillissement individuel.

La pyramide des âges a basculé. En effet, en 2015, pour la première fois au Canada, Statistique Canada a dénombré plus de personnes de 65 ans et plus que d'enfants de 14 ans et moins. La vision négative du vieillissement fait son œuvre quand les générations plus jeunes et la société en général en viennent à percevoir comme un fardeau social et économique ces aînés au poids démographique et à la longévité accrus. Cette plus longue espérance de vie de la population découle pourtant de grands accomplissements et est une preuve que les conditions de vie et sanitaires n'ont cessé de s'améliorer.

Par ailleurs, dans les sociétés occidentales, le mythe persistant du lourd poids des aînés est renforcé par une série de perceptions propres

à la société de consommation et empreintes d'âgisme. Prenons par exemple la perception de l'inutilité des aînés dès que ceux-ci quittent le marché du travail, alors que, dans les faits, les retraités continuent de contribuer significativement à la société, notamment comme consommateurs, contribuables, bénévoles, proches aidants, etc.

Le discours dominant valorise la performance et la productivité inhérentes à la vie active. De ce fait, les retraités sont dévalorisés, car ils semblent rapporter peu à la société en regard de ce que leur vieillissement va entraîner en dépenses. Ce discours, et les mythes qu'il véhicule, est abondamment répandu et légitimé, et va même jusqu'à s'inscrire dans les politiques publiques.

EN ACTION POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS

Plus important regroupement d'aînés au pays avec plus de 495 000 membres, le Réseau FADOQ est, depuis près d'un demi-siècle, le défenseur des intérêts des aînés les plus vulnérables. Il voit la réalité par la lorgnette de la qualité de vie adéquate et du respect des aînés, et dénonce les impacts bien concrets des mythes entourant le vieillissement, qui se traduisent au quotidien par des atteintes répétées à la dignité des aînés.

Le Réseau FADOQ doit continuellement s'adapter aux besoins de générations d'aînés très hétérogènes (majoritairement de baby-boomers, mais aussi de leurs parents, qu'on désigne comme le 4^e âge et de leurs enfants de la génération X).

Malgré sa solide crédibilité et son expertise reconnue, lorsqu'il dénonce des situations d'injustice vécues par les aînés, le Réseau FADOQ se bute trop souvent à un mur de déni de la part des décideurs politiques et économiques, ou encore à des contre-arguments visant à minimiser ou marginaliser ces expériences. Mentionnons que plusieurs des enjeux soulevés par le Réseau FADOQ tels que l'appauvrissement des aînés, la maltraitance, le manque de logements abordables ou le manque de lits disponibles en CHSLD ont aussi fait l'objet d'analyses et de critiques allant dans le même sens de la part d'organismes indépendants comme le Protecteur du citoyen, plusieurs groupes de recherche et le Vérificateur général du Québec.

Même en présentant l'épreuve des faits, il est parfois difficile pour le Réseau FADOQ de sensibiliser les médias et les décideurs à certains enjeux. En effet, les mythes et les fausses croyances présents dans notre

société sont coriaces, alimentent une perception négative du vieillissement et déshumanisent les aînés qui les subissent. Leurs effets sont sérieux et concrets, surtout pour les personnes vulnérables qui dépendent de l'État ou de leurs proches. Les aînés sont confrontés à un appauvrissement croissant et à une détérioration de leur qualité de vie que d'aucuns jugent inévitables, alors que ce n'est pas le cas. Voilà l'œuvre pernicieuse des mythes touchant le vieillissement.

LES MYTHES AU QUOTIDIEN

Nous examinerons deux situations sur lesquelles nous intervenons : les soins de santé et les travailleurs d'expérience. Commençons par les perceptions négatives du vieillissement en lien avec les coûts du système de santé. Il ne fait aucun doute pour nous que le poids démographique des aînés est perçu par la société comme exerçant une pression budgétaire indue sur les frais de santé. Cela n'est pas sans nourrir un âgisme évident, qui se manifeste notamment dans la prise en charge des aînés dans les CHSLD, un sujet pour lequel le Réseau FADOQ reçoit de nombreux témoignages déchirants de la part de ses membres. Les pratiques en regard de l'hygiène corporelle et de l'alimentation qui prévalent dans ces établissements sont éloquentes. En effet, si la norme du changement de couche trop peu fréquent, des alitements forcés ou encore du temps restreint pour la période de repas étaient en vigueur pour des enfants ou pour n'importe qui d'autre que des aînés vulnérables, ces normes seraient dénoncées haut et fort et des changements seraient rapidement mis en place. Or, malgré l'onde de choc dans l'opinion publique que provoque chaque nouveau cas dévoilé dans les médias, ces conditions de vie indignes perdurent. Ici, on se trouve face à de l'âgisme (ou maltraitance) institutionnelle.

Autre exemple d'âgisme : le sort des travailleurs d'expérience, l'un des chevaux de bataille du Réseau FADOQ depuis plusieurs années, alimenté par de nombreux appels de la part de travailleurs qui arrivent difficilement à réintégrer le marché de l'emploi. L'âgisme sévissant de manière importante sur le marché de l'emploi, les travailleurs d'expérience sont souvent défavorisés lorsqu'ils souhaitent poursuivre leur carrière, leur formation, changer de travail ou encore réintégrer le marché de l'emploi. Dans les faits, les préjugés limitent souvent les perspectives de carrière, forçant les travailleurs d'expérience à se trouver un emploi moins bien rémunéré, avec des conditions de travail minimales. Ils peuvent même subir des pressions pour prendre leur retraite.

Les multiples problématiques vécues par les travailleurs d'expérience sont de plus en plus observables chez nos membres, particulièrement dans le cadre de la conjoncture économique, qui donne lieu à un éventail de projets de loi mis de l'avant afin de redéfinir les paramètres de la retraite et des différents régimes. Rappelons que le taux de pauvreté, et parallèlement d'endettement, augmente chez les 65 ans et plus, nouveau phénomène qui vient rompre avec la tendance des dernières décennies, les forçant souvent à retourner sur le marché de l'emploi. Le problème est si aigu et si répandu que le Réseau FADOQ a lancé une plateforme Web provinciale destinée à faciliter le maintien, l'accès ou le retour à l'emploi des travailleurs de 50 ans et plus.

Par ailleurs, dans un objectif de déconstruction des mythes, on croirait pouvoir compter sur les médias. Or, dans le contexte actuel des nouvelles instantanées, de la multiplication des sources d'information et de la concurrence entre les médias, la recherche et l'analyse se font plus rares ou sont noyées dans le flot de l'information continue. Nous observons une tendance à la diffusion d'informations sensationnalistes et provocantes, techniques souvent choisies afin d'attirer le plus grand nombre de téléspectateurs ou lecteurs. Malheureusement, bien des médias entretiennent fréquemment les mythes qui alimentent les perceptions négatives entourant le vieillissement en martelant des messages parcellaires et souvent contradictoires d'une journée à l'autre. Cette pratique sème la confusion et empêche une vision globale et juste du vieillissement. De plus, les cas vécus de maltraitance alimentent la peur de vieillir et la couverture médiatique qui en est faite laisse supposer que l'exception est la règle.

Les mythes entourant le vieillissement peuvent aussi entraîner de l'indifférence ou de la condescendance envers les vieux qui, rarement, prennent la parole, comme s'il y avait un âge limite pour émettre une opinion valable. Ce fut le cas quand le ministre Gaétan Barrette a dit : « Il devrait prendre sa retraite », au sujet de Claude Castonguay, père de l'assurance maladie, lorsque ce dernier a pris position en faveur de la démission d'Yves Bolduc, alors ministre de la Santé. Ce genre d'attitude contribue à marginaliser la représentation des personnes âgées, notamment dans les espaces de représentation démocratique comme les médias ou le Parlement. Cet âgisme, souvent non reconnu comme tel, est toléré, d'autant plus que peu de gens s'identifient à ces aînés qui prennent la parole ou aux opinions qu'ils mettent de l'avant. Encore une fois, les vieux, c'est les autres. Au moment d'entrer de plain-pied dans la déconstruction de plusieurs mythes tenaces concernant le vieillissement

et de mettre en évidence des réalités méconnues, il y a lieu de se demander à qui profitent ces mythes et, par voie de conséquence, qui gagne à les entretenir. La peur du vieillissement alimente ces mythes que plusieurs instances entretiennent. Au nom du sensationnalisme, ou « des vraies affaires », les médias offrent souvent une vitrine aux anecdotes pas toujours représentatives et aux discours négatifs à l'égard des plus âgés. Les politiciens surfent sur ces représentations partielles de la réalité pour justifier l'adoption de compressions budgétaires et de mesures discriminatoires. Par ailleurs, cette crainte de vieillir représente une manne pour les entreprises privées, qu'elles œuvrent dans les produits esthétiques anti-âge, le monde de la mode, les pharmaceutiques, les produits spécialisés pour aînés, etc.

Déconstruire les mythes existants, but de cet ouvrage collectif, est indispensable pour obtenir enfin une vision d'ensemble juste du vieillissement, et pour envisager les défis qui se profilent actuellement. En effet, en mettant à mal les visions du vieillissement qui ne correspondent pas à la réalité et en offrant une information nuancée, nous pourrions travailler ensemble afin que notre société soit plus inclusive et sensible aux besoins des aînés. Nous réussirons peut-être à dépasser les querelles intergénérationnelles stériles, malheureusement toujours existantes et qui ont comme conséquence de rendre légitimes des discours nous demandant de choisir entre les services aux jeunes ou aux aînés et de nous serrer la ceinture budgétaire parce que le vieillissement de la population s'impose comme un fardeau.

Le maintien et l'enrichissement des mécanismes de solidarité intergénérationnelle, basés sur la reconnaissance de la vieillesse comme une partie importante, agréable, positive et valable du parcours de vie de tous, nous apparaissent essentiels. De plus, la reconnaissance de la contribution des aînés, différente de celle des autres générations, mais tout aussi significative socialement, est également nécessaire dans un projet social inclusif. Un message éclairé sur ce phénomène naturel et essentiellement humain qu'est le vieillissement, porté par toutes les générations, aura des retombées positives pour tous.

Comment réaliser ce projet de société capable d'offrir une qualité de vie adéquate pour les aînés actuels et futurs, c'est-à-dire pour nous tous ? La sensibilisation s'adresse à l'ensemble : décideurs politiques et économiques de toutes les échelles, personnes travaillant auprès des aînés, étudiants, familles, voisins, amis. Nous avons tous avantage à prendre le temps de réfléchir et de prendre connaissance des travaux des

chercheurs et des organismes de défense des droits des aînés. De vastes réflexions et consultations collectives nous apparaissent indispensables afin de jeter les bases d'une politique nationale du vieillissement, globale, inclusive, juste et exempte de mesures dictées par des perceptions fausses et péjoratives du vieillissement. Les politiques sont l'affaire des décideurs, mais tout autant celle des citoyens et citoyennes.

Introduction

Les vieillissements sous la loupe : regards sur des expériences diversifiées

Anne-Marie Séguin, Véronique Billette et Patrik Marier

Le vieillissement est parfois présenté comme une catastrophe démographique ou encore comme un lourd fardeau social et financier qui doit être supporté collectivement, au détriment des générations plus jeunes. Dans une société qui valorise l'image et la vitesse, les marques du temps sur le corps et la lenteur peuvent être considérées comme des signes pathologiques ou indésirables, alors que l'attachement au passé est vu comme une attitude passéiste. Le vieillissement de la population et la vieillesse restent encore aujourd'hui fréquemment associés à des représentations négatives, à des idées toutes faites qui persistent dans le temps, à un point tel que la négation ou la lutte au vieillissement est une tendance répandue et fait partie du discours quotidien¹. D'ailleurs, l'industrie visant à contrer les signes du vieillissement (produits naturels, crèmes anti-âge, teintures, traitements esthétiques, médicaments, opérations chirurgicales, injections, etc.) profite bien de cette situation (et y contribue aussi probablement) : avec un marché mondial de 140,3 milliards de dollars américains, on peut dire qu'elle a le vent dans les voiles² !

Les représentations négatives de la vieillesse sont-elles fondées ? Cet ouvrage propose d'examiner plusieurs mythes associés à la vieillesse, c'est-à-dire ces croyances erronées et partagées par un nombre significatif de personnes. Pour obtenir un portrait juste des personnes âgées, des spécialistes de différents domaines et disciplines ont été invités à présenter un mythe, puis à le déconstruire ou encore à l'analyser dans toutes ses nuances. Sans avoir fait de compromis sur la qualité scientifique, les chapitres, courts et accessibles, ont pour objectif de permettre aux lectrices et lecteurs d'explorer plusieurs enjeux sociaux du vieillissement sous-jacents aux mythes analysés. Par cet exercice, nous espérons contribuer à une meilleure compréhension collective des défis, mais aussi des atouts d'une société vieillissante.

QUE VEUT-ON DIRE PAR «VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION»?

De plus en plus de Québécois et de Québécoises font partie de cette catégorie très diversifiée qu'on appelle «les personnes âgées», qui regroupe généralement les personnes de 65 ans et plus, même si, dans certaines circonstances particulières et difficiles, on peut parler d'adultes âgés dès l'âge de 50 ans (par exemple: itinérants, personnes atteintes du VIH, prisonniers). Le Québec peut être qualifié de société vieillissante, tout comme le Canada et beaucoup d'autres pays. Quelques statistiques traduisent éloquemment ce phénomène. En 1970, le Québec comptait dans sa population totale 6,7 % de personnes âgées de 65 ans et plus et 40,6 % de personnes de moins de 20 ans. En 2016, la population de 65 ans et plus représentait 18,1 % de la population totale québécoise et les moins de 20 ans, 20,6 %³. Selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, en 2036, le pourcentage d'ainés atteindra 25,9 %. Le vieillissement de la population québécoise va donc continuer de s'intensifier dans les vingt prochaines années. Ce phénomène enclenché depuis plusieurs décennies s'explique par de nombreux facteurs dont la baisse de la natalité. Celle-ci est favorisée, entre autres, par la participation accrue des femmes au marché du travail et par l'accès à des moyens de contraception plus sûrs. Le vieillissement de la population s'explique aussi par l'augmentation de l'espérance de vie grâce à l'amélioration des conditions de vie en général, aux avancées médicales et technologiques et à une meilleure connaissance des déterminants de la santé.

LES ENJEUX SOCIAUX DU VIEILLISSEMENT

Le vieillissement est une étape complexe de la vie tellement diversifiée qu'on parle souvent de multiples vieillissements. Plusieurs facteurs de la vie passée et présente des personnes teintent leurs expériences liées à la vieillesse. Des facteurs collectifs ou sociaux influencent aussi le vécu et les conditions de vie des personnes âgées. Ces différents aspects sociaux du vieillissement sont au cœur des travaux menés dans le champ de la gérontologie sociale qui propose une approche multidisciplinaire du phénomène. Elle met l'accent sur la complexité des expériences du vieillissement, ses différentes dimensions et les facteurs sociaux qui influencent les représentations sociales et les conditions de vie des personnes âgées. Dans ce champ, plusieurs recherches récentes partout dans le monde, dont au Québec et au Royaume-Uni, ont proposé d'analyser le vieillissement sous l'angle de l'exclusion sociale⁴.

Vieillesse et exclusion sociale

Dans de très nombreuses sociétés, la vieillesse est perçue comme l'opposé de la beauté, de l'efficacité, de la productivité, de l'utilité sociale et de l'autonomie. Vulnérabilité, dépendance, apathie, voire décrépitude, sont des termes souvent utilisés pour qualifier les personnes âgées. Ces représentations peuvent facilement mener à l'infantilisation ou encore à l'exclusion de certaines personnes âgées (que ce soit par souci « d'efficacité » ou pour les « épargner »). Lors de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés au Québec, tenue en 2007, beaucoup de personnes âgées ont d'ailleurs déclaré être ignorées, traitées comme des enfants ou encore être victimes de préjugés tenaces, bref vivre de l'âgisme⁵.

Les personnes âgées ne forment toutefois pas une population homogène, exclue et victime d'âgisme généralisé. Plusieurs d'entre elles peuvent néanmoins vivre des situations d'exclusion et de discrimination dans différents domaines de leur vie : la reconnaissance de leur place et de leurs rôles sociaux, l'exercice de la citoyenneté et la participation sociale, l'accès aux services et aux soins nécessaires, la mobilité dans leur environnement quotidien, la possibilité de faire des choix jusqu'à la fin de leur vie, la possibilité de vivre avec des ressources et des revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins, la possibilité de vieillir sans rejet ou maltraitance, etc.⁶.

La reconnaissance : un ingrédient essentiel à l'inclusion sociale des aînés

Comment rendre la société québécoise plus inclusive pour ses aînés ? Cela exige le respect et la reconnaissance. Cette dernière notion nous paraît très pertinente pour réfléchir au caractère souvent insidieux des mythes qui ont tendance à présenter les personnes âgées sous un jour négatif ou réducteur. Selon le philosophe allemand Axel Honneth⁷, le manque de reconnaissance envers certains groupes amène à s'interroger sur les valeurs d'une société telles que le respect, l'intégrité, la justice et l'éthique. La reconnaissance permet à chaque membre d'une société d'être considéré comme partenaire à part entière du projet sociétal, peu importe ses différences⁸. Cette notion permet aussi de s'interroger et de mieux comprendre des enjeux comme le besoin individuel de se sentir reconnu, respecté et traité avec justice. La reconnaissance requiert aussi de prendre en compte les besoins des individus et de leur offrir un accès juste aux ressources de la société⁹ : ressources financières, soins et

services adaptés, suffisants et en temps opportun, lieux accessibles, logements abordables et adéquats, pouvoirs égaux, etc. En effet, un discours sur la reconnaissance sans offrir les ressources et les pouvoirs nécessaires à la santé, au bien-être et à la participation sociale des individus concernés peut s'avérer un discours creux et trompeur.

STRUCTURE DE L'OUVRAGE

Le livre a été divisé en six parties qui regroupent des chapitres autour d'autant de grandes thématiques. La première porte sur les **représentations et les réalités du vieillissement**. Cette section débute par l'exploration de la signification du mot aîné dans différentes sociétés et remet en question le recours à ce terme dans la société québécoise pour désigner les personnes âgées, en raison du manque de respect ou de la faible considération témoignés à ce groupe en général (Olazabal et Simard). Le mythe de l'aisance financière des personnes âgées est ensuite examiné. Le chapitre montre que si la pauvreté a diminué de façon sensible chez les aînés, il ne s'agit pas non plus d'une population dont la majorité vit dans l'aisance (Marier et collaborateurs). L'étiquette de conservatisme accolée aux personnes vieillissantes est remise en question dans le chapitre suivant. L'analyse révèle une diversité de positionnements politiques chez ce groupe (Simard et Olazabal). Puis, la perception selon laquelle le vieillissement s'accompagne nécessairement d'une perte d'intérêt envers les technologies qui prennent de plus en plus de place dans notre société est scrutée et nuancée (Sawchuk et collaboratrices). Finalement, les dernières connaissances sur les pertes de mémoire et cognitives associées au vieillissement viennent remettre en question l'idée du déclin cognitif rapide et linéaire des personnes âgées (Lussier et collaboratrices).

La seconde partie du livre aborde la thématique des **milieux de vie**. Dans cette section qui s'intéresse à différentes populations et divers milieux, plusieurs mythes sont nuancés, voire déconstruits. D'abord, le mythe voulant que la majorité des personnes âgées vit en CHSLD ne résiste pas à l'analyse (Séguin et collaboratrices). Le maintien à domicile des aînés, souhaité par eux et par les pouvoirs publics, soulève la question des adaptations nécessaires à l'aménagement des villes et des villages. Le programme gouvernemental Municipalité amie des aînés (MADA) est souvent présenté comme un important levier pour favoriser ces adaptations. Qu'en est-il vraiment (Joy et collaborateurs)? Pour faciliter leurs déplacements et maintenir leur autonomie, beaucoup d'aînés utilisent

l'automobile et tentent de conserver leur permis de conduire le plus longtemps possible, de sorte qu'on serait tenté de croire qu'ils sont *accros* de l'auto, mais est-il juste de les percevoir ainsi (Negron et Séguin)? Deux figures d'ainés restent largement invisibles ou encore sont l'objet d'une forte stigmatisation : les personnes âgées en situation d'itinérance et les détenus âgés. Deux chapitres viennent jeter un éclairage sur ces populations. Contrairement à la croyance populaire, les personnes âgées en situation d'itinérance, qui sont en nombre croissant, ont des parcours différents et des profils très différenciés, réalités que le chapitre de Burns explore. Un certain discours social tend à comparer les prisons et les CHSLD, et à présenter les premières comme des milieux de vie relativement confortables, les détenus âgés profitant d'un milieu qui se comparerait avantageusement aux CHSLD. Un portrait plus juste de cet univers peu connu et de la situation vécue par les détenus âgés est dressé dans le chapitre suivant (Gagnon et Dunn).

La troisième section s'intéresse à la **diversité des expériences de vieillissement**. Les « personnes âgées » constituent un groupe de population très diversifié. Il y a toute une différence entre avoir 65 ans et souffler ses 100 bougies. De plus, chaque personne âgée a un parcours de vie et possède un bagage qui lui est propre. Nous vieillissons comme nous avons vécu tout au long de notre vie : à la fois avec notre individualité, nos rapports aux autres et notre place dans la collectivité. À cette diversité du passé vient s'ajouter celle de l'avenir par les divers événements qui viendront s'ajouter au parcours de chaque personne. Cet ouvrage nous donne l'occasion d'aborder certains mythes particuliers, comme ceux entourant la santé mentale des personnes âgées. Vieillir avec un diagnostic ou vivre nouvellement avec des problèmes de santé mentale à un âge avancé entraîne un lot de préjugés qui sont mis en lumière par Aubin et Dallaire. Le mythe de l'enfant éternel accolé aux personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble envahissant du développement (TED) est aussi exploré. Maintenant que ces personnes ont une espérance de vie beaucoup plus longue, comment est perçue leur vieillesse (Dickson)?

La vie sexuelle des personnes âgées est l'objet de nombreux mythes et préjugés. On serait tenté de penser que le VIH/sida ne concerne pas les personnes âgées, alors qu'il a de graves conséquences sur leur vie et leur santé (Wallach). Un autre mythe entourant la sexualité des femmes, celui de la femme « cougar », est aussi abordé (Alarie).

Parmi la diversité des expériences vécues par certaines personnes âgées se retrouvent les difficiles situations de violence. Deux chapitres

sont consacrés à la violence majoritairement faite aux femmes et qui persiste avec l'avancée en âge. Ces chapitres examinent les fausses croyances entourant les agressions sexuelles (Couture et collaboratrices) et la violence conjugale (Israël et collaboratrices).

La quatrième section du livre porte sur les mythes entourant **les rôles sociaux**. Si l'on évoque le mot « aînés », quelques images stéréotypées viennent à l'esprit : celle du retraité, celle du travailleur peu performant ou encore de la personne qui pratique une foule d'activités de loisirs. Cette section du livre commence par une analyse de l'évolution récente du marché du travail qui révèle que le taux de dépendance des aînés retraités par rapport aux personnes en emploi est loin d'être aussi désastreux que le veut la rumeur médiatique (Carrière et collaborateurs). Les images accolées aux travailleurs de 50 ou de 55 ans et plus sont souvent négatives. Or, ces travailleurs possèdent des connaissances et une expérience qui peuvent largement compenser les effets du vieillissement. Encore faut-il, pour les garder en emploi, leur donner des conditions de travail favorables (Lord et Therriault). Vieillesse et temps libre sont souvent associés. Or, la réalité quotidienne de nombreux aînés est fortement contrainte dans sa temporalité par les nombreux rendez-vous médicaux, la lenteur de réalisation des activités domestiques et des déplacements, les rythmes imposés par la prise de médicaments, etc. (Wiebe et collaborateurs). Les deux derniers chapitres de cette section traitent du bénévolat (Castonguay et collaboratrices) et de la participation sociale (Raymond et collaboratrices) et mettent en lumière les pressions vécues par les personnes âgées pour qu'elles participent à des activités bénévoles ou encore socialement, afin de « bien-vieillir ». Est-il possible de vivre pleinement sa vieillesse sans se plier à ces injonctions ? En outre, les conditions sont-elles mises en place pour favoriser une participation adaptée et satisfaisante des personnes âgées ?

La cinquième section du livre explore les thèmes de **la mort et du deuil**. Un premier chapitre explore les deuils répétés vécus par les aînés et s'interroge sur la fausse croyance voulant que la mort faisant partie de la vie des personnes âgées, elle aurait moins d'impact sur ces dernières (Bourgeois-Guérin et collaborateurs). La fin de vie est ensuite abordée pour tenter de comprendre pourquoi les personnes âgées sont si peu nombreuses à pouvoir bénéficier des services de soins palliatifs. En raison de leur âge, leur mort serait-elle plus tranquille et sans souffrance (Van Pevenage et collaborateurs) ? Puis, l'idée que toutes les personnes âgées souhaitent et peuvent mourir chez elles est remise en question. Les conditions actuelles offertes aux personnes âgées en fin de vie sont

évaluées. Leur assurent-elles confort et respect à cette étape de leur vie (Van Pevenage et collaborateurs) ?

La dernière partie du livre aborde des questions relatives **aux proches aidants et au soutien offert aux personnes âgées et à leurs proches**. Tout d'abord, le mythe selon lequel les personnes âgées seraient abandonnées par leur famille est décortiqué (Van Pevenage et collaborateurs). Le chapitre suivant aborde les différentes conceptions d'autonomie et met en lumière le rôle de l'utilisation des outils d'évaluation par les intervenants dans l'offre effective des services (Gilbert et collaborateurs). Les deux derniers chapitres abordent les sources de soutien et de soins pour les personnes âgées homosexuelles, bisexuelles ainsi que transsexuelles (LGBT) (Beauchamp et collaborateurs) ainsi que les personnes âgées immigrantes et leurs familles (Ferrer et Brotman).

POUR CONCLURE

Dans un contexte social où les informations se bousculent et sont trop souvent simplifiées, il est parfois difficile de faire la part des choses entre, d'un côté, les fausses croyances et les mythes, et, de l'autre, les réalités du vieillissement qui sont multiples et nuancées. Il devient nécessaire de faire le point et d'analyser les enjeux du vieillissement de plus près. L'ouvrage « Les vieillissements sous la loupe : entre mythes et réalités » a pour objectif de proposer des pistes pour stimuler une réflexion sur les enjeux du vieillissement en s'appuyant sur les expertises variées des auteurs et leurs connaissances dans leur domaine respectif. Nous espérons ainsi que ce livre constitue un outil de plus pour les personnes âgées, les étudiants, les professionnels, les chercheurs et les personnes qui travaillent tous les jours à rendre notre société plus accueillante, inclusive et bienveillante pour l'ensemble de ses citoyens, quels que soient leurs appartenances identitaires et leur âge.

NOTES

1. Grenier, Amanda et Ilyan Ferrer (2010), «Âge, vieillesse et vieillissement. Définition controversée de l'âge», dans Michèle Charpentier, Nancy Guberman, Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Amanda Grenier et Ignace Olazabal (dir.), *Viellir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 35-54.
2. Zion Market Research (2016), *Anti-Aging (Baby Boomer, Generation X and Generation Y) Market, by product (Botox, Anti-Wrinkle Products, Anti-Stretch Mark Products, and Others), by Services (Anti-Pigmentation Therapy, Anti-Adult Acne Therapy, Breast Augmentation, Liposuction, Chemical Peel, Hair Restoration Treatment, and Others), by Device (Microdermabrasion, Laser Aesthetics, Anti-Cellulite Treatment and Anti-Aging Radio Frequency Devices): Global Industry Perspective, Comprehensive Analysis, Size, Share, Growth, Segment, Trends and Forecast, 2015 – 2021*, en ligne : <<https://www.zionmarketresearch.com/sample/anti-aging-market>>, consulté le 5 juillet 2017.
3. Institut de la statistique du Québec (2014), Tableau statistique, *Effectif et poids démographique des grands groupes d'âge, scénario A – Référence, Québec, régions administratives et régions métropolitaines (RMR), 2011 et 2036*, en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/perspectives/population/age_reg_14.htm>, consulté le 22 mars 2017; Institut de la statistique du Québec (2016), Tableau statistique, *Population par groupe d'âge, Canada et régions, 1^{er} juillet 2016*, en ligne : <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/104.htm>>, consulté le 12 juillet 2017.
4. Billette, Véronique et Jean-Pierre Lavoie (2010), «Vieillissements, exclusions sociales et solidarités», dans Michèle Charpentier, Nancy Guberman, Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Amanda Grenier et Ignace Olazabal (dir.), *Viellir au pluriel. Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-22; Scharf, Thomas et Norah Keating (dir.) (2012), *From Exclusion to Inclusion in Old Age. A Global Challenge*, Bristol, The Policy Press.
5. Gagnon, Lucie et Annie Savoie (2008), *Préparons l'avenir avec nos aînés*, Rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, Québec, Gouvernement du Québec – Secrétariat aux aînés, p. 26.
6. Billette et Lavoie (2010), *op. cit.*; Phillipson, Chris (2012), «Globalisation, economic recession and social exclusion: Policy challenges and responses», dans Thomas Scharf et Norah Keating (dir.), *From Exclusion to Inclusion in Old Age. A Global Challenge*, Bristol, The Policy Press, p. 17-32; Jenson, Jane (2004), *Canada's New Social Risks: Directions for a New Social Architecture*, Research Report F 43, Ottawa, Canadian Policy Research Networks (CPRN).
7. Honneth, Axel (2006), «Les conflits sociaux sont des luttes pour la reconnaissance», Entretien avec Axel Honneth, philosophe, *Sciences Humaines*, édition électronique, n° 172, juin, en ligne : <www.scienceshumaines.com/articleprint2.php?lg=fr&id_article=14475>, consulté le 30 août 2017.
8. Fraser, Nancy (2005), *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
9. *Ibid.*

PREMIÈRE PARTIE

**LES REPRÉSENTATIONS ET LES
RÉALITÉS DU VIEILLISSEMENT**

Les aînés : mythes et réalités

Ignace Olazabal et Julien Simard

Le vocable aîné, qui peut être vu comme la traduction du terme anglais *elder*, s'est imposé au Québec, aussi bien dans les médias que dans les publications du gouvernement du Québec, en tant que synonyme de tous ces termes moins consensuels désignant la vieillesse (vieux, vieille, vieillard, personne du troisième âge...), et coexiste avec le concept de personne âgée. Du point de vue sémantique, le terme réfère à l'ancienneté, mais plus précisément à celle parmi l'ensemble des frères et sœurs au sein de la famille. On est ainsi l'aîné ou l'aînée de la famille, ce qui se traduit souvent par un droit d'aînesse (privilège notamment en ce qui a trait à l'héritage du patrimoine familial), mais aussi par des responsabilités à l'égard des plus jeunes. En dépit du fait que nous l'utilisons aussi pour définir une classe d'âge (ici, les 65 ans et plus), rarement s'est-on questionné sur ce terme lorsqu'il réfère à un segment de la population globale. Ainsi, le dictionnaire Robert, qui définit le terme aîné par la hiérarchie entre frères et sœurs, remarque simplement qu'on utilise par extension, dans la littérature, « nos aînés : nos ancêtres, nos devanciers ».

L'anthropologie sociale s'est toutefois intéressée à la situation de l'aînesse au sein des sociétés traditionnelles, tout comme aux mythes fondateurs qui soutiennent ce fait social. En effet, divers récits mythiques glorifient la vieillesse et considèrent celle-ci comme le point culminant d'un long parcours de vie. Certaines sociétés ont effectivement vénéré la vieillesse, en lui attribuant des pouvoirs et des qualités souvent surnaturelles que les plus jeunes ne pouvaient avoir, faute de l'expérience requise. Cette image idéalisée ressort parfaitement dans le mythe fondateur de la culture judéo-chrétienne, à travers la Genèse, premier livre de la Bible. Ici, les vieux patriarches, les Abraham, Isaac ou Moïse, guident leur tribu à travers maints obstacles, toujours au-devant, et sont les seuls autorisés et en mesure de s'entretenir avec Dieu.

Michel-Ange fournit au XVI^e siècle, à travers son Moïse, la représentation matérielle par excellence du mythe de l'aîné gouvernant sa communauté. Comme nous pouvons le constater en admirant ce chef-d'œuvre de la Renaissance, l'aîné que représente Moïse est très vieux,

mais il est sage, fort physiquement, et rassurant par sa seule présence. Il est celui qui trace la voie à suivre par son peuple.

On retrouve aussi la figure de l'aîné héroïque dans d'autres cultures de l'Antiquité, notamment dans l'épopée de l'Iliade et de l'Odyssée du poète grec Homère au VIII^e siècle avant Jésus-Christ. Dans les récits mythiques, des aînés héroïques deviennent des sages avec l'avancée en âge, mais leur corps et leur esprit conservent aussi toute leur vigueur en dépit de leur âge avancé. Dans la réalité, le royaume de Sparte, réputé pour son caractère guerrier, vénérait les plus vieux en tant que héros ayant survécu à toutes les guerres. Deux rois âgés dirigeaient le royaume, régi cependant par un Conseil au pouvoir supérieur, la *Gerousia*, « composée de trente vieillards choisis à vie par acclamation parmi les citoyens de plus de 60 ans¹ ».

Comme dans le mythe, les aînés étaient fortement valorisés dans plusieurs sociétés traditionnelles avant l'introduction de l'écriture, considérés en tant que personnes ressources et mémoire de l'ensemble du groupe. L'écriture n'existant pas, le savoir des plus vieux s'avérait indispensable.

LES AÎNÉS DANS LES SOCIÉTÉS SANS ÉCRITURE

Des sociétés très distinctes culturellement les unes des autres ont eu pour les personnes âgées une grande considération sociale. Pensons par exemple aux sociétés d'Afrique occidentale d'avant la colonisation, mais aussi à toutes ces sociétés traditionnelles vivant de chasse, de pêche et de cueillette (la plupart des sociétés autochtones d'avant la colonisation). Les plus vieux participaient activement à la transmission des savoirs pratiques (les soins par les plantes, l'art de la chasse, savoir différencier ce qui peut être mangé de ce qui est interdit, etc.) et symboliques (la religion, la généalogie, etc.). Les sociétés sans écriture se perpétuaient par tradition orale de génération en génération. La mémoire des hommes et des femmes qui avaient un long vécu expérimentiel et pratique constituait les archives de la société. C'est ce qui fait justement dire à l'écrivain malien Amadou Hampâthé Bâ que « quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle² ». Par ailleurs, il faut avoir en tête que l'espérance de vie et la longévité étaient dans ces sociétés incomparablement moins élevées que dans les sociétés occidentales contemporaines. On y mourait généralement jeune, ce qui faisait des aînés une catégorie sociale plutôt exceptionnelle.

Dans la plupart des sociétés vivant de chasse, de pêche et de cueillette, par définition nomades, organisées en bandes et sans chef véritable, on retrouvait deux catégories d'opposition : les hommes et les femmes d'une part, et puis les enfants et les adultes de l'autre³. Bernard Arcand, anthropologue québécois, note que les plus vieux parmi les Indiens Cuiva de Colombie étaient traités sur un même pied d'égalité que l'ensemble des adultes. Toutefois, la reconnaissance sociale se fonde sur l'utilité sociale et sur le respect des règles de conduite du groupe. Et ces deux qualités avaient tendance à se développer au fur et à mesure du vieillissement. Chez les plus vieux et les plus vieilles des adultes, le savoir cumulé par l'expérience leur conférait un statut social particulier. Ce savoir, porté par la mémoire collective, constituait le moteur intergénérationnel, gage de transmission d'un savoir pratique indispensable à la survie du groupe. Il pouvait être jalousement conservé par les aînés jusqu'en fin de vie, s'assurant du coup que la demande de transmission – et donc leur utilité sociale – subsiste en dépit du vieil âge⁴. En même temps, les aînés étaient reconnus pour leur capacité à interagir avec l'univers du sacré, ils étaient les médiateurs entre les vivants et les morts dans un type de société où les ancêtres, les aïeux disparus, font toujours partie du monde des vivants (par l'entremise du culte des ancêtres).

Toujours avant l'introduction de l'écriture, nous retrouvons un modèle typique de considération sociale des aînés dans de nombreuses sociétés ouest-africaines précoloniales. On parle ici de sociétés vivant dans un contexte de sédentarité, où il est plus facile pour la personne âgée d'asseoir son pouvoir et son autorité, et au sein desquelles, contrairement à celles décrites précédemment, il existe des catégories sociales très différenciées. Les hommes sont tout à fait dominants par rapport aux femmes, et les plus vieux le sont aussi par rapport aux plus jeunes. Tout le monde appartient à une tribu, un groupe ethnique, un lignage, une caste déterminée, mais aussi et surtout, tous les hommes et les femmes appartiennent à une classe d'âge donnée. Les plus vieux parmi les hommes sont ici considérés comme des aînés au sens propre du terme. En effet, ils jouissent de la plus haute reconnaissance sociale, le seul fait d'appartenir à la classe des plus vieux les rendant généralement riches et puissants⁵. Mais l'aîné est aussi un conteur de traditions, il transmet des valeurs identitaires aux plus jeunes par sa parole, ce dont témoigne l'humoriste, animateur et scientifique d'origine sénégalaise Boucar Diouf, dans un souci pédagogique en faisant parler son grand-père⁶. Si le pouvoir gérontocratique des aînés n'est pas remis officiellement en question avant la colonisation, celui-ci n'en est pas moins jaloué par les plus jeunes.

Mais ces derniers accepteront généralement l'ordre hiérarchique désigné en attendant leur tour. On progresse d'une classe d'âge à l'autre lorsque le dernier des représentants de la classe supérieure décède. Tous les membres d'une même classe d'âge progressent simultanément, car on est tous frères ou sœurs de classe tout au long de la vie, cette variable subjective étant propre aux sociétés africaines d'antan.

Depuis un demi-siècle, l'ensemble des sociétés traditionnelles connaissent des transformations sociales majeures. Non seulement elles utilisent écriture et archives, mais plusieurs de leurs membres font des études supérieures et ont adopté l'usage massif des technologies de l'information et de la communication. La tradition orale perd progressivement de son importance et les savoirs jadis tenus secrets ou transmis avec parcimonie par les plus vieux sont consignés dans des ouvrages et dans Google. Par conséquent, le savoir transmis par la mémoire collective n'est plus considéré comme sacré ou indispensable, ce qui fait en sorte que le pouvoir des aînés dans ces sociétés a considérablement décliné au fur et à mesure de l'intégration du savoir technique et juridique de type occidental, lequel passe toujours par l'écrit. Parallèlement, les privilèges des plus vieux ont été contrecarrés par les religions monothéistes et par le développement du capitalisme. Les aînés perdent ainsi progressivement de leur utilité sociale et de leur prestige pour devenir plutôt des vieux. Ce changement social, nous pouvons aussi le constater au Québec et en Occident en général, où l'alphabétisation, l'importance de la scolarisation et l'accès aux technologies ont contribué à la dévalorisation des savoirs traditionnels transmis par les plus vieux dans certains métiers.

Des anthropologues ayant comparé dans les années 1970 la considération sociale des personnes âgées dans les sociétés modernes par rapport aux sociétés ancestrales ont constaté que le statut des personnes âgées décline au fur et à mesure de la modernisation⁷. Dans la modernité avancée, le changement social s'est accéléré, notamment en termes de technologie, ce qui peut représenter un handicap pour plusieurs parmi les personnes les plus âgées, alors que nos sociétés visent le futur sans regarder le passé. Du coup, l'utilité sociale des plus vieux et la demande de transmission de la part des plus jeunes se trouvent, en général, réduites à la portion congrue.

VIEUX ET AÎNÉS : LA RÉALITÉ QUÉBÉCOISE

Une publication gouvernementale soutient que « [a]u Québec, on désigne communément les personnes âgées par le terme "aînés". On

utilise également dans la francophonie les termes : “seniors”, “personnes de l’âge d’or”, “personnes du troisième âge”, “personnes du quatrième âge” et “adultes vieillissants”⁸».

Entré en vigueur dans le vocabulaire sans trop faire de bruit au début des années 1990, le concept d’ainés désigne l’ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus. Il est devenu l’appellation officielle promue par les politiques publiques, tout comme par la société civile, les médias et la littérature scientifique, pour qualifier cet ensemble de personnes. Jusqu’à quel point le concept d’ainé possède-t-il un sens explicite – autre que le simple fait d’avoir 65 ans et plus ? Et pourquoi le choix d’un concept qui relève d’une réalité ancestrale comme terme de référence ? Il convient en effet de remettre en question la terminologie désignant la vieillesse, afin de comprendre que le sens des mots n’est pas neutre⁹. Le terme aîné chercherait-il à valoriser les plus vieux sur la base du caractère sacré, mythique, des anciens d’autrefois, alors qu’en réalité ceux-ci sont, dans bien des cas, laissés pour compte ou, au mieux, de côté ? En outre, leur savoir est rarement considéré comme étant digne d’être transmis.

Au Québec, les aînés, ou ces personnes que nous qualifions comme telles lorsqu’elles atteignent « l’âge de la pension », sont plus visibles en termes numériques que jamais, et elles le seront encore davantage d’ici les trente prochaines années avec l’avancée en âge des générations du baby-boom. À ce grand nombre s’ajoute une autre variable, qui est celle d’une longévité accrue. Les âges de la vieillesse sont désormais multiples alors que l’espérance de vie des femmes dépasse 84 ans et que celle des hommes atteint déjà 81 ans. Et les personnes qui dépassent ces seuils sont de plus en plus nombreuses. On dit d’elles qu’elles ont atteint le « grand âge ». Entre la jeune vieillesse du début de la soixantaine et la fin de la vie, deux ou trois stades peuvent s’écouler, les plus vieux parmi les « aînés » constituant en fait la génération des parents des 65-70 ans. Par ailleurs, la variabilité de la qualité du vieillissement est plus importante que jamais, faisant de l’ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus une catégorie parfaitement hétérogène¹⁰.

Il existe pourtant des personnes âgées que nous considérons comme des aînés au sens anthropologique du terme. Mais elles constituent l’exception plutôt que la règle. Ces personnes représentent une référence en dehors de la sphère de la famille, leur expérience et leur savoir-faire sont valorisés, et elles s’impliquent socialement notamment à travers leur parole, respectable et respectée. Ce sont souvent des notables, des intellectuels, des scientifiques, des artistes, des entrepreneurs, des

administrateurs, des politiciens, des personnages médiatiques. Le poète et chansonnier Gilles Vigneault ou l'ex-députée Françoise David sont des exemples. On pourrait aussi penser à quelqu'un comme Janette Bertrand, qui parle dans sa biographie à partir de son expérience d'aînée (en dépit du fait qu'elle se dit vieille plutôt qu'aînée), expérience à laquelle s'intéressent des personnes plus jeunes¹¹.

Il ne faut pas oublier que ce sont toutefois les médias qui déterminent en bonne mesure quelles personnes âgées méritent d'être audibles et visibles. Et les médias sont souvent porteurs des préjugés âgistes ambiants¹². Notre société ridiculise souvent la vieillesse, en infantilisant la masse des personnes âgées alors que, en réalité, les plus vieux sont nombreux à s'impliquer socialement au sein de leur communauté, de leur famille, et donc de la société. Mais leur voix demeure rarement médiatisée, la vieillesse apparaissant difficilement « vendable ».

CONCLUSION

Le vocable aîné, comme celui d'*elder* en anglais, réfère, du point de vue de l'anthropologie sociale, à une personne âgée qui, par le seul fait d'être âgée, bénéficie d'une importante considération sociale au sein de sa famille et de sa communauté. Il évoque aussi la transmission des savoirs et l'utilité sociale en général. Dans certaines sociétés ancestrales, les aînés détenaient un savoir expérientiel et jouissaient de droits que les plus jeunes n'avaient pas. Ils étaient situés au sommet de la hiérarchie parentale et sociale (le droit d'aïnesse). Or ceux que nous nommons des aînés au Québec sont généralement dépourvus de tels attributs, et c'est pourquoi le concept semble s'inscrire en faux par rapport à la réalité observable. En raison de l'âgisme qui prévaut dans les sociétés hypermodernes, ceux que nous nommons aînés sont plutôt considérés simplement comme des vieux.

Il ne faudrait toutefois pas voir dans le choix de ce concept, qui s'applique plus précisément à des sociétés anciennes, une stratégie consciente de fausse valorisation de la part de ses promoteurs (notamment le gouvernement du Québec). Les discours des gouvernements et de la société civile prônent effectivement la valorisation des personnes de 65 ans et plus, et notamment des plus vieilles d'entre elles. De nombreuses initiatives politiques sont ainsi envisagées, comme les stratégies émanant de l'Organisation mondiale de la santé, qui visent la préservation de la vitalité et la participation sociale des personnes âgées. Mais la reconnaissance sociale passe aussi en bonne mesure par les mots, par la manière

dont on vous nomme. Et il n'est pas évident de nommer une catégorie populationnelle si diversifiée, tout en évitant le malaise que créent souvent les termes de vieux et de vieille, de vieillard ou de personne de l'âge d'or. Or, comme le rappelle Manga Bekombo, anthropologue camerounais, « dire les mots du vieillir ne consiste pas seulement à procéder à l'énonciation des éléments d'un lexique, mais davantage encore et tout à la fois, à tenter d'accéder à un système de pensée et de comportements¹³ ». Mais le problème, c'est que nous ignorons généralement la signification véritable de ce terme devenu officiel, aîné, qui est associé au respect et à la reconnaissance sociale.

Nous vivons effectivement dans une société qui privilégie la jeunesse et le changement social perpétuel, qui tend à mépriser l'importance de tout « ce qui date ». La place que l'on accorde à la mémoire collective (personnages, emblèmes, dates historiques et autres lieux de mémoire) est directement proportionnelle à la valeur que nous octroyons au savoir cumulé par les plus vieux – alors que toute personne ayant un long vécu a potentiellement la qualité de transmettre des expériences et des savoirs divers, qui pourraient être bien utiles socialement. Une société qui regarde vers le futur, jamais vers le passé, est une société qui par définition n'accorde que peu de valeur au savoir des plus vieux. Il est donc légitime de se demander si le terme aîné ne sert pas, pour l'heure, à se donner bonne conscience dans un type de société qui n'aime pas trop la vieillesse.

NOTES

1. Georges Minois (1987), *Histoire de la vieillesse. De l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Fayard, p. 99.
2. Hampâthé Bâ, Amadou (1991), *Amkoullel l'enfant peul* (Mémoires I), Paris, J'ai lu éditions.
3. Arcand, Bernard (1982), « La construction culturelle de la vieillesse », *Anthropologie et sociétés*, vol. 6, n° 3, p. 7-23.
4. Diamond, Jared (2013), *Le monde jusqu'à hier. Ce que nous apprennent les sociétés traditionnelles*, Paris, Gallimard.
5. Abèles, Marc et Chantal Collard (dir.) (1985), *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*, Paris, Montréal, Khartala PUM; Paulme, Denise (dir.) (1971), *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*, Paris, PLON.
6. Diouf, Boucar (2007), *Sous l'arbre à palabres, mon grand-père disait*, Montréal, Les Intouchables.
7. Cowgill, Donald et Lowell D. Holmes (dir.) (1972), *Aging and Modernization*, New York, Appleton-Century-Crofts.
8. Gouvernement du Québec (2002), *L'activité physique, déterminant de la qualité de vie des personnes âgées de 65 ans et plus*, Québec, Kino-Québec, p. 7.
9. Montandon, Alain (dir.) (2004), *Les mots du vieillir*, Clermont-Ferrand, CRLMC; Trincaz, Jacqueline, Bernadette Puijalon et Cédric Humbert (2011), « Dire la vieillesse et les vieux », *Gérontologie et société*, n° 138, septembre, p. 113-126.
10. Par qualité du vieillissement, nous entendons le niveau de santé et d'autonomie, la qualité de l'entourage et du sens à la vie, notamment le sentiment d'utilité sociale, qui décline généralement dans nos sociétés à partir de la retraite.
11. Bertrand, Janette (2016), *La vieillesse par une vraie vieille*, Montréal, Québec Loisirs.
12. Lagacé, Martine, Joëlle Laplante et André Davignon (2011), « Construction sociale du vieillir dans les médias écrits canadiens : de la lourdeur de la vulnérabilité à l'insoutenable légèreté de l'être », *Communication et organisation*, vol. 40, p. 87-101.
13. Bekombo, Manga (2004), « Percevoir et dire le vieillir chez les Dwala », dans Alain Montandon (dir.), *Les mots du vieillir*, CRLMC, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 49.

Riche comme Crésus ?

Le mythe des aînés riches

Patrik Marier, Yves Carrière et Jonathan Purenne

INTRODUCTION

« **B**oomer : riche comme Crésus ? » est un titre provocateur du magazine financier *Conseiller* qui, comme plusieurs autres articles du genre, alimente la croyance populaire sur les revenus des retraités¹. La première ligne de l'article ne laisse aucun doute sur la réponse : « [l]a richesse des baby-boomers n'est pas un mythe² ». Ce message est aussi clairement évoqué dans un article sur le Salon des chalets et maisons de campagne à Montréal : le journaliste affirme que « celui-ci [le salon] est destiné à une clientèle essentiellement composée de baby-boomers qui rêvent de se la couler douce à la retraite. Les habitations au bord des lacs ne riment plus avec modestie, mais avec prestige³ ». Le lien entre richesse et baby-boomers est courant ailleurs en Occident. En France, le journal *Libération* affirme à la une que les baby-boomers sont « les enfants gâtés de la retraite⁴ ».

Est-ce que les nouveaux retraités sont vraiment riches ? Longtemps synonyme de pauvreté, la retraite est associée à la richesse. La situation des personnes âgées face à la pauvreté s'est sans conteste améliorée depuis les années 1970. À cette époque, près d'une personne âgée sur trois vivait sous le seuil de faible revenu⁵. Aujourd'hui, la situation est plus favorable aux aînés, quel que soit l'indicateur de pauvreté choisi. En effet, c'est moins de 5 % des aînés qui ont des revenus après impôt qui se situent sous le seuil de faible revenu ou encore c'est un peu plus d'une personne âgée sur dix (12,5 %) qui se situe sous la mesure de faible revenu⁶. Si l'on se fie à ces statistiques, on pourrait croire que nos aînés n'ont plus de soucis financiers et que l'on a réglé le problème de pauvreté chez les 65 ans et plus ! Ce chapitre se consacrera à faire la lumière sur les revenus des personnes âgées et à démystifier certaines idées reçues qui y sont rattachées. Afin de mieux comprendre le mythe de la richesse, nous ferons d'abord un bref historique du système de revenus de retraite canadien

et de ses objectifs. Dans un deuxième temps, nous explorerons les questions suivantes : est-ce que les personnes âgées sont aussi riches qu'on le prétend ? Quels sont les groupes d'ânés les plus susceptibles d'être touchés par la pauvreté ? Que nous réserve l'avenir concernant les revenus de retraite ?

COMMENT EXPLIQUER LA PERCEPTION GÉNÉRALISÉE DE LA RICHESSE DES NOUVEAUX RETRAITÉS ?

Pour mieux comprendre l'origine du mythe de la richesse, il est opportun de préciser à quel point retraite était synonyme de pauvreté, et ce, pendant plusieurs décennies. En 1951, avant la mise en place des différents programmes de sécurité du revenu pour les personnes âgées, les deux tiers des personnes âgées canadiennes avaient un revenu annuel de moins de 1 000 \$ (9 500 \$ en dollars de 2016)⁷. Afin de lutter contre l'omniprésence de la pauvreté chez les ânés, le gouvernement du Canada introduit au début des années 1950 la Sécurité de la vieillesse (SV), un programme universel financé par les impôts et qui couvrait l'ensemble des personnes âgées de 70 ans et plus (65 ans et plus aujourd'hui). Ce programme a contribué à réduire le taux de pauvreté, mais ne suffisait pas à l'enrayer. La solution fut de créer un programme destiné aux travailleurs, financé par leurs cotisations et celles de leurs employeurs, afin de non seulement réduire le taux de pauvreté, mais aussi de prévenir une baisse trop importante du niveau de vie des personnes une fois à la retraite. Ainsi, en 1965, le Régime de rentes du Québec (RRQ) et le Régime de pensions du Canada (RPC) – qui couvre les Canadiens des neuf autres provinces – sont créés. Contrairement à la SV, le RRQ et le RPC sont contributifs, c'est-à-dire que seuls ceux qui y auront contribué recevront des prestations. Lors de la mise en place du programme, il avait été convenu que pour avoir droit aux prestations maximales, un travailleur devrait avoir atteint 65 ans et avoir contribué pendant au moins 10 ans. C'est donc dire qu'au cours des 10 premières années du RPC et du RRQ, aucun prestataire ne pouvait bénéficier de la pension maximale.

Afin de répondre aux besoins immédiats dans la lutte à la pauvreté chez les personnes âgées, le gouvernement du Canada crée en 1967 le Supplément de revenu garanti (SRG) ; un régime complémentaire à la SV. Les prestations versées dans le cadre de ce programme sont assujetties à un examen des revenus, c'est-à-dire que seules les personnes qui ont un faible revenu y ont droit. À noter que ce programme que l'on avait prévu comme temporaire est toujours en vigueur aujourd'hui et que près

du tiers des personnes âgées au Canada en bénéficient. À ces programmes s'ajoute l'épargne privée, comme les fonds de pension offerts par certains employeurs et les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER). Suite à l'introduction des programmes publics et leur arrivée à maturité vers le milieu des années 1990, la proportion de personnes âgées dont le revenu se situe sous le seuil de faible revenu a diminué progressivement et de façon importante, passant d'environ 30 % en 1997 à moins de 5 % aujourd'hui⁸. Par contre, comme discuté dans la prochaine section, cette baisse substantielle de la pauvreté chez les nouvelles cohortes de retraités ne signifie pas une ère de richesse pour les aînés.

LA PAUVRETÉ FAIT-ELLE PLACE À LA RICHESSE CHEZ LES RETRAITÉS ?

Le système de revenu de retraite s'est construit autour de la lutte à la pauvreté chez nos aînés, et force est de constater un certain succès. Cependant, cela ne signifie pas pour autant que nos aînés roulent sur l'or, mais simplement qu'ils se retrouvent, majoritairement, au-dessus du seuil de faible revenu. Ceci s'explique en partie par le faible taux de remplacement offert par le RRQ et le RPC, qui vise à remplacer 25 % du revenu moyen avec une période de cotisation de 40 ans. Les données présentées dans le tableau 1⁹ sur le revenu moyen par personne après impôt des Québécois et Québécoises âgés de 65 ans et plus, ainsi que sur les montants moyens reçus de la SV et du SRG pour l'année 2010, sont éloquentes. Elles nous permettent de voir les importantes variations des revenus selon l'âge et le genre. Dans l'ensemble, le revenu moyen est plus faible, mais stable, chez les femmes, et il diminue avec l'âge chez les hommes. La décomposition des revenus des aînés nous montre bien l'effet de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, particulièrement chez les femmes de 75 ans et plus. Sans ces revenus supplémentaires, plusieurs femmes se retrouveraient en deçà ou très près du seuil de faible revenu pour une personne, soit entre 12 271 \$ et 18 759 \$ selon les types de milieux géographiques pour 2010¹⁰. Il est bon de rappeler que, bon an, mal an, environ le tiers des personnes âgées reçoivent le SRG. Il va sans dire que sans ce programme, la proportion de personnes âgées qui vivraient sous le seuil de faible revenu serait beaucoup plus importante.

Sources de revenus	Hommes		Femmes	
	65 à 74 ans	75 ans et plus	65 à 74 ans	75 ans et plus
Prestation moyenne de la SV	5 500	6 000	5 700	5 900
Prestation moyenne du SRG	1 400	1 500	1 500	2 700
Revenu total moyen après impôt	31 900	26 500	23 200	23 400
Revenu total sans SV et SRG	25 000	19 000	16 000	14 800

Source: Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, tiré de Crespo et Rheault, 2013

Une autre façon d'analyser le revenu des personnes âgées est de regarder la distribution de ces derniers en fonction des quintiles de revenus¹¹. Ceci nous permet de savoir si les personnes âgées sont réparties également à travers les différents niveaux de revenus ou si, au contraire, elles se concentrent parmi les plus pauvres, la classe moyenne ou les plus hauts revenus. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ)¹² nous apprend que pour 2011, plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus se retrouvaient dans les deux quintiles inférieurs, soit parmi ceux qui ont les plus faibles revenus¹³. Ceci tend à confirmer que la situation de très nombreux aînés est plutôt précaire, et montre le bien-fondé des programmes de sécurité du revenu destinés aux personnes âgées.

Les avoirs des aînés

Pour faire une évaluation sommaire de la richesse des aînés, il est important de considérer d'autres éléments que les revenus. Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les données de l'enquête sur la sécurité financière (ESF) de Statistique Canada montrent qu'entre 1999 et 2012, la valeur nette médiane de leurs avoirs (comme une maison, épargne et auto) a fortement progressé, passant de 390 100 \$ à 650 400 \$ (+ 70 %) pour les familles économiques de deux personnes ou plus et de 157 600 \$ à 246 000 \$ (+ 56 %) pour une personne seule¹⁴. Cependant, ce portrait est trompeur et cache une réalité plus complexe. En effet, ces chiffres ont tendance à être gonflés par les valeurs extrêmes supérieures, comme la valeur du patrimoine des personnes très riches (comme des maisons et chalets libres d'hypothèques). Il est donc plus approprié de regarder la distribution du patrimoine selon le quintile de revenu, comme nous l'avons fait dans la section précédente. On note alors que la croissance de la richesse n'a pas progressé de la même façon parmi les différents quintiles de revenu : alors que la croissance totale a été de 73 % en 2012,